



P.K.O



« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ». Jean Guilton

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°61/2024
Lundi 23 décembre 2024 – Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale

HISTOIRE...

LA PREMIERE CATHEDRALE

Le 23 décembre 2025, nous célébrerons les 150 ans de notre Cathédrale. Nous vous proposons de relire l'épopée de la première tentative de construction par M^{gr} Tepano JAUSSEN. Ce sont ces déboires administratifs (eh oui, déjà à l'époque !) qui font qu'aujourd'hui, la Cathédrale est la seule église en Polynésie française à être propriété communale et non de l'Église.

Rentrée de Papeete, M^{gr} Tepano y rencontra de nouvelles difficultés de la part des gouverneurs.

Laissons M^{gr} lui-même nous raconter « l'affaire de la cathédrale de Papeete », dont une des conséquences a été la construction du palais épiscopal, ou bien de l'« évêché ».

« Avant l'occupation de Tahiti, la reine Pomare, sur les représentations de M. du Bouzet, avait donné pour le culte un terrain à la Mission¹. M. Bruat le prit en 1844 pour y dresser une batterie en face de la passe, et nous remit en échange un terrain sur la rive gauche du ruisseau de Sainte-Amélie². La Mission y construisit à ses frais une chapelle qui a servi d'église paroissiale pendant 32 ans.

M. Bruat avait promis de bâtir une église. Un jour tout le monde en grande tenue assista à la pose de la première pierre dans un champ au Sud du jardin du gouverneur. Cette pierre n'en a pas vu arriver d'autres.

En 1855, M. le comte du Bouzet revint comme gouverneur. Il offrit à la Mission, pour construire une église, un terrain d'une belle apparence : le triangle compris entre la rue du Rivoli, la rue Bonard et la rue Collet³.

La sonde à 20 pieds de profondeur y trouvait la boue liquide vers l'angle du Nord. L'évêque d'Axiéri⁴, chargé de trouver un emplacement, rencontre un banc de corail sur lequel est actuellement l'église.

Dans les fondations de 4 pieds de profondeur il jeta un premier lit d'énormes pierres dures et carrées tirées du rocher d'où sort en notre vallée, une petite source. Au-dessus se rangèrent des pierres moins grosses, et d'énormes et longues pierres, tirées de notre ruisseau.

Cinquante ouvriers mangareviens, sous la direction du frère Gilbert Soulié, en huit mois, élevèrent à 3 mètres au-dessus du niveau du sol un bâtiment de 50 mètres sur 20⁵, et autant

¹ Joseph, marquis du Bouzet était alors commandant de la corvette de charge l'Allier. De retour de la Nouvelle-Zélande en France, il passa à Papeete du 13 mai au 4 juin 1842. C'est alors que, le 28 mai 1842, le commandant obtint la donation de la terre Tuareva aux missionnaires catholiques français, « à l'effet d'y bâtir une maison de prière conformément à la promesse faite au capitaine Laplace » (ArchSSCC 57-2 ; Cf Journal Fournier, sous le premier juin 1842).

² Armand Joseph Bruat (1796-1855), gouverneur des îles Marquises et Commissaire du Roi auprès de la Reine de Tahiti (1843-1847). (Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.75-76). Voici l'acte d'échange daté du 18 (11 ?) juin 1844 : « En échange de cette propriété (la terre Tuareva), et aux mêmes conditions, le Gouvernement français donne à la Mission catholique un terrain situé sur la route dite Burumu. Relativement à la clause d'y bâtir une maison de prières, c'est le Gouverneur qui prend l'engagement d'élever une église dans un lieu qu'il jugera convenable » (ArchSSCC 57-2) ; M^{gr} Jausсен à M^{gr} Bonamie, 10-3-1851 ; ArchSSCC 58-2).

³ Joseph comte (sic, cf. note 17) du Bouzet, gouverneur des Établissements Français de l'Océanie, 1854-1859.

Déjà en 1852, M^{gr} Jausсен avait écrit au P. Bonaventure Majorel, alors procureur de la maison principale à Paris, rue Picpus : « Ce que je désirerais le plus, ce serait de bâtir ma cathédrale. Vous pensez que le gouvernement pourrait en faire la dépense. Il me semble que ce serait justice, mais dois-je espérer qu'il en soit ainsi ? Je n'ose le faire » (Tahiti, 15-10-1852 ; ArchSSCC 58-2a).

⁴ Évêque d'Axiéri : M^{gr} Tepano Jausсен, évêque titulaire d'Axiéri, et Vicaire apostolique de Tahiti.

⁵ M^{gr} Jausсен, lui-même, a été [est allé] chercher à Mangareva les ouvriers pour sa cathédrale. Il partit de Papeete, le 28-5-1856, sur la goélette annexe Tanemanu, commandant Edouard Hardy, enseigne de vaisseau (Messenger de Tahiti n°22, 31-5-1856, p.1 [Mercredi 28 courant la goélette annexe Tanemanu, commandée par M. Hardy, enseigne de vaisseau, a quitté la rade de Papeete et a fait route pour Anaa, et de là aux Gambiers ayant à bord Monseigneur l'évêque d'Axiérie.] & 2).

« M^{gr} et M. Hardy repartirent de Mangareva, le 26-6-1856, avec 60, (66) ouvriers de nos meilleurs, et le F. Gilbert fit le sacrifice de son séjour à Gambier, pour aller présider aux travaux de nos mangareviens (Mémoire pour servir à l'histoire de Mangaréva – ère chrétienne – Honoré LAVAL – Société des Océanistes n°15 – Paris – 1968 p.306). Le Tanemanu entra en rade de Papeete, dimanche 6 juillet 1856 » (Viel-1, p.288sv - Vie de M^{gr} Tepano Jausсен – Venance Prat – t.1 p.278).

F^r Gilbert Soulié, né en 1800, fait sa profession comme religieux des Sacrés-Cœurs, le 14 avril 1826. Il part pour l'Océanie, le 29-10-1834, en compagnie de M^{gr} Tepano Rouchouze et autres missionnaires. Ils arrivèrent aux Gambier, le 9-5-1835, où le frère meurt le 3 juillet 1863 (Livre des Emplois I n°215, p.93).

En partant de Mangareva le Tanemanu avait bien 66 Mangareviens à son bord, mais en arrivant à Anaa-Tuamotu, 6 y étaient restés pour les travaux de l'église de Tematahoa (lettre de M^{gr}, 2-9-1 856 ; P. Laval au P. Benoit Perdereau, Papeuriri, juin 1876, ArchSSCC 68-5b ; Viel-1 p.88 - Vie de M^{gr} Tepano Jausсен – Venance Prat – t.1 p.330).



par leur conduite que par leur travail, méritèrent les éloges écrits du comte du Bouzet⁶.

La Mission avait dépensé une somme ronde, l'administration 5 422 frs 45. L'évêque d'Axiéri devait employer des années pour économiser une nouvelle somme pour recommencer. Mais MM. Saisset et de la Richerie forcèrent l'évêque d'aller faire des réclamations en France d'où il ne rentra qu'en 1864⁷.

M. de la Richerie fit alors du zèle pour donner cette charge au Ministre, et vota nommément 130 000 francs par annuités de 15 000 francs pour continuer la bâtisse de l'église.

Les travaux furent repris en 1865, et en 1866, l'évêque demanda 3 annuités échues, soit 45 000 francs. M. de la Roncière offrit 15 000 francs⁸, mais comme cette somme était insignifiante pour payer 60 ouvriers⁹, l'évêque d'Axiéri persista, et M. de la Roncière résolut de faire condamner l'édifice. Il nomma une commission d'officiers, où le constructeur n'était pas représenté, où figurait deux aides-de-camp, ordonna deux tranchées dans les murailles jusqu'au sol. Elles furent trouvées fort solides. Mais le ciment des fondations, fait suivant une formule ordonnée par le génie, fut trouvée en boue liquide. Le monument fut condamné sans énonciation de motifs, et contre les raisons fondées et fournies scientifiquement par M. de la Taille, capitaine du génie. Au même moment, le ciment des fondations en cailloutage du phare de Haapape fut reconnu n'être aussi que de boue, mais on continua, ou plutôt on y commença la bâtisse. Le Ministre condamna aussi notre construction. Elle avait l'approbation de tous les maçons et du génie.

M^{gr} Jausen bénit bientôt et solennellement la première pierre de la cathédrale, le 8 décembre 1856 (Messager de Tahiti n°49 du 7 décembre 1856, p.1 [C'est demain lundi, 8 décembre, fête de la conception de la Sainte-Vierge, qu'aura lieu à 8 heures du matin, la bénédiction de la première pierre de l'église paroissiale de Papeete ; les résidents sont invités à y participer.]).

« M^{gr} aidé des frères Gilbert, Théophile, Liguori, Dalmas et Basile, et de 60 Mangareviens, travaillent avec activité à la cathédrale. Les fondements sont jetés, et la première pierre bénite. D'ici à deux mois environ les murs sont à peu près à 6 pieds de hauteur, après quoi on laissera le tout se reposer, car outre que les fondements ont besoin de s'asseoir, la bourse se plaint d'avoir le ventre vide » (P. Nicolas Blanc au P. M.-Laurent Cresson, à Valparaiso, Papara, 13-2-1857 ; ArchSSCC 60-2a).

⁶ Quand les murs étaient à la hauteur de 9 ou 10 pieds, les ouvriers mangareviens retournèrent dans les îles sous la conduite du frère Gilbert. Ils partirent de Papeete, le 26 avril 1857, pour arriver à Mangareva, le 10 mai 1857. Ils laissèrent trois compagnons enterrés à Tahiti et un quatrième en mer, décédé pendant le voyage (Viej-1, p.295sv -- *Vie de M^{gr} Tepano Jausen* – Venance Prat – t.1 p.284 ; lettre du P. Honoré Laval, Mangareva, 2-6-1857, dans Annales de la Propagation de la Foi 1859, p.371 ; *Mémoire pour servir à l'histoire de Managaréva – ère chrétienne* – Honoré LAVAL – Société des Océanistes n°15 – Paris – 1968 p.308sv dit que le jour de l'arrivée était le 9 mai, « jour de fête à Mangareva : c'était le Saint-Grégoire », fête onomastique du roi Grégoire Maputeoa.

Même après le départ des Mangareviens « M^{gr} fit travailler tous les jours à ramasser les matériaux pour sa cathédrale qui s'élève déjà à 10 pieds hors de terre, et se trouve entourée d'un énorme tas de

M. de Jouslard¹⁰ fit proposer à l'évêque d'Axiéri, par l'ordonnateur, d'en reprendre la construction. L'évêque répondit : "Écrivez-moi". Il fallait en effet nommer une nouvelle commission, et faire rapporter la condamnation prononcée par le Ministre. M. de Jouslard crut voir un piège dans cette demande, et l'église fut démolie¹¹.



Seule photo de la 1^{ère} Cathédrale

Suivant la décision du Ministre, tous les matériaux entrés en construction furent la propriété de l'administration qui employa les moellons à faire le quai à l'Est de l'aiguade ; les matériaux réunis autour de la construction revinrent à la Mission qui vendit les moellons pour les quais, et employa les pierres de taille à la construction de l'évêché.

L'administration commença sur le même banc et acheva à ses frais une église de moitié moins grande que celle de la Mission¹² ».

Trente ans après la démolition de la première cathédrale de Papeete, le P. Georges Eich pouvait écrire au P. Ildefonse Alazard : « M^{gr} d'Axiéri et tous les membres de la Mission ont

pierres ou de corail destinées à continuer cet édifice » (P. Nicolas Blanc au T.R.P. Rouchouze, Papeete, 19-9-1858 ; ArchSSCC 60-2a).

⁷ Jean Saisset (1810-1869), gouverneur p.i., 1858-1859 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française* – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.505).

⁸ Comte Émile de la Roncière (1803-1874), gouverneur, 1864-1869 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française* – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.311-312).

⁹ « En 1865 M^{gr} Jausen rappela de nouveau les ouvriers de Mangareva pour continuer la cathédrale » (P. Barnabé Castan, 12-5-1898 ; ArchSSCC 61-10). Et M^{gr} lui-même écrivait à ses sœurs d'Alençon : « Nous avons 40 mangareviens qui nous taillent les pierres de la cathédrale. Dans un an et demi nous la couvrirons, s'il n'y a pas de malheur » (lettre du 18-2-1866 ; ArchSSCC 58-2).

¹⁰ Michel de Jouslard (1814-1872) remplace provisoirement M. de la Roncière comme commissaire impérial aux îles de la Société du 12-6-1869 au 30-3-1871 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française* – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.285-286).

¹¹ L'ancienne cathédrale de Papeete fut démolie très probablement avant juillet 1870, quand furent commencés les travaux de la construction de l'évêché (cp ArchP 84-1 p.54). La Mission dépensa à la construction de la première cathédrale de Papeete 135 023 francs, mais on récupéra 42 453 fr. par la vente de matériaux au 'génie' (16 771 fr.), à des particuliers (682 fr.), et par l'emploi de pierres à taille dans l'évêché (25 000 fr.) (ArchP 84-1 p.18/19).

¹² Le récit de M^{gr} Jausen concernant sa première cathédrale se trouve dans le MS 84-1 pp.15/18, aux Arch. de l'archevêché de Papeete.

vu plus tard dans l'arrêt (de la construction de cette église) un trait de la Providence. Tous les fonds de la Mission y auraient passé, les forces de nos bons frères s'y seraient épuisées, les églises en pierres et l'évêché n'auraient pas été

construits, et l'argent aurait manqué pour commencer l'évangélisation des îles païennes des Paumotu »¹³.

© Cathédrale - 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

LUNDI 23 DECEMBRE 2024 – ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DE LA CATHEDRALE

Lecture du premier livre des Rois (1R 8, 22-23.27-30)

En ces jours-là, lors de la consécration du Temple, Salomon se plaça devant l'autel du Seigneur, en face de toute l'assemblée d'Israël ; il étendit les mains vers le ciel et fit cette prière : « Seigneur, Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu comme toi, ni là-haut dans les cieux, ni sur la terre ici-bas ; car tu gardes ton Alliance et ta fidélité envers tes serviteurs, quand ils marchent devant toi de tout leur cœur. Est-ce que, vraiment, Dieu habiterait sur la terre ? Les cieux et les hauteurs des cieux ne peuvent te contenir : encore moins cette Maison que j'ai bâtie ! Sois attentif à la prière et à la supplication de ton serviteur. Écoute, Seigneur mon Dieu, la prière et le cri qu'il lance aujourd'hui vers toi. Que tes yeux soient ouverts nuit et jour sur cette Maison, sur ce lieu dont tu as dit : "C'est ici que sera mon nom." Écoute donc la prière que ton serviteur fera en ce lieu. Écoute la supplication de ton serviteur et de ton peuple Israël, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Toi, dans les cieux où tu habites, écoute et pardonne ». – Parole du Seigneur.

Psaume 94 (95), 1-2 ; 3-5 ; 6-7

Venez, crions de joie pour le Seigneur, acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce, par nos hymnes de fête acclamons-le !

Oui, le grand Dieu, c'est le Seigneur, le grand roi au-dessus de tous les dieux : il tient en main les profondeurs de la terre, et les sommets des montagnes sont à lui ; à lui la mer, c'est lui qui l'a faite, et les terres, car ses mains les ont pétries.

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous, adorons le Seigneur qui nous a faits.

Oui, il est notre Dieu ; + nous sommes le peuple qu'il conduit, le troupeau guidé par sa main.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Éphésiens (Ep 2, 19-22)

Frères, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage, vous êtes concitoyens des saints, vous êtes membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondations les Apôtres et les prophètes ; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même. En lui, toute la construction s'élève harmonieusement pour devenir un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous êtes, vous aussi, les éléments d'une même construction pour devenir une demeure de Dieu par l'Esprit Saint. – Parole du Seigneur.

Acclamation (2Ch 7,16)

J'ai choisi et consacré cette Maison, dit le Seigneur, afin que mon Nom y soit à jamais.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Jn 4, 19-24)

En ce temps-là, La femme lui dit : « Seigneur, je vois que tu es un prophète !... Eh bien ! Nos pères ont adoré sur la montagne qui est là, et vous, les Juifs, vous dites que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem. » Jésus lui dit : « Femme, crois-moi : l'heure vient où vous n'irez plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem pour adorer le Père. Vous, vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient – et c'est maintenant – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité : tels sont les adorateurs que recherche le Père. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, c'est en esprit et vérité qu'ils doivent l'adorer. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Que notre prière, en ce jour, dépasse les murs de notre église pour rejoindre celle de l'Église universelle.

Souviens-toi, Seigneur, de l'Église qui est à Rome, et de son évêque, le pape François,... souviens-toi de l'Église de notre diocèse, et de notre Archevêque, Jean-Pierre,... (temps de silence) nous t'en prions !

Souviens-toi de tous les chrétiens, de tous les pays de la terre, qui se rassemblent aujourd'hui pour accueillir une même Parole et partager un même Pain,... (temps de silence) nous t'en prions !

Souviens-toi des enfants, des adolescents, des jeunes et des adultes qui se préparent au baptême et à la confirmation,... (temps de silence) nous t'en prions !

Souviens-toi des hommes et des femmes de bonne volonté qui en tout pays, agissent pour que tout être humain soit reconnu dans sa dignité,... (temps de silence) nous t'en prions !

Souviens-toi de notre communauté chrétienne de Polynésie,... (temps de silence) nous t'en prions !

Dieu qui veut faire de ton Église un signe de Salut au milieu des hommes, apprends-nous à construire selon ton Esprit, sur les fondations que tu as toi-même posées, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

¹³ Lettre du P. Georges Eich au P. Ildéfonse Alazard, Avarua/îles Cook, 25 juillet 1900 (ArchSSCC 60-5).

CHANTS

LUNDI 23 DECEMBRE 2024 – ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DE LA CATHEDRALE

ENTRÉE : *Leopold Ariipeu - partition*

R- O te Atua e te here mau,
te tumu ia no te mau hotu i here mai oia i to te ao nei
Ua horoa mai tana Tamaiti.

1- la aratai ra te aroha taeae ia tavini tatou te tahi i te tahi.

2- Teie te hotu o te Varua o te aroha, te mau e te hau.

KYRIE : *Dédé III - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua. Amene.

PSAUME :

Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur,
mais écoutons la voix du Seigneur.

ACCLAMATION : *Gocam*

Alléluia, alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople*

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Médéric BERNARDINO*

Ua hau to aroha i te teitei, e te Atua e, e te Atua e,
a ha'a mana'o mai'oe, e a faari'i mai, te pure a to nuna'a.

OFFERTOIRE : *MHN 5*

R- A faaroo e te mau pipi, e haapao te verite,
E haapao haapa'o te verite,
E riro ai te feia pa'ari, ta te Fatu i Arue,
Ta te Fatu te fatu i arue, ta te Fatu, i arue arue

1- O ta oe parau mau e Iesu e, to te Varua mahana.
Te tumu no te peu nehenehe mau

no te mau hotu maita'i ra.

SANCTUS : *Dédé III - tahitien*

ANAMNESE : *Dédé II*

Tu as connu la mort, tu es ressuscité,
et tu reviens encore pour nous sauver.

NOTRE PÈRE : *Jimmy TERIIHOANIA - tahitien*

AGNUS : *Dédé III - tahitien*

COMMUNION :

R- Voici mon corps, prenez et mangez,
voici mon sang, prenez et buvez,
pour que mon amour, vous soit rappelé,
faites ainsi, jusqu'à mon retour.

1- Je me fais chaque jour mendiant de toi,
je suis entre tes mains la perle d'amour,
et tu deviens mon trésor de joie,
accueille moi en toi pour toujours.

2- Je me fais chaque jour mendiant d'espoir,
je veux par mon sang te purifier,
te dire que je n'cesse de t'aimer,
j'espère en toi mais s'il te plaît, je suis à toi.

3- Ne crains plus la soif, ni la faim,
mon corps pour toi est un festin,
quand tu tiens mon corps entre tes mains,
il a pour toi le goût du monde nouveau.

ENVOI : *MHN 226*

Ma te 'oaoa e te himene mo'a, o tatou ato'a,
I te Fatu Vahine, e arue iana, ma te reo teitei,
la ora na la ora na, te Arii Vahine,
te iana te tura e te hanahana ra ;
Oia tei hau i te nehenehe, oia te hau i te nehenehe.
Maria mo'a e, to matou Metua piha iho ia letu,
Oe to matou ara'i.
A tau a pure no matou, a tau a pure no matou
Pure pure no pure no matou.

CELEBRATIONS DE LA NATIVITE

MARDI 24 DECEMBRE A 18H00 : MESSE DE LA VEILLE DE NOËL
(COMMUNAUTE CHINOISE)

MARDI 24 DECEMBRE A MINUIT :
MESSE DE LA NUIT DE NOËL

MERCREDI 25 DECEMBRE

A 05H50 : MESSE DE L'AUBORE
A 08H00 : MESSE DU JOUR DE NOËL
A 08H00 : MESSE DU SOIR DE NOËL